

communiqué de presse

Grand Paris Sud,
le 9 janvier 2017

Grand Paris Sud Energie positive : vers un chauffage urbain propre et moins cher dès le 1^{er} janvier 2017

Le réseau de chauffage urbain devient Grand Paris Sud Energie positive. Un nouveau nom pour une double ambition : faire baisser dès cette année le prix du chauffage urbain pour les usagers, et l'alimenter par des énergies renouvelables en 2019.

• Les nouveautés au 1^{er} janvier 2017

Les 25 000 foyers déjà raccordés au réseau vont voir leur facture baisser de 20 % à compter de janvier 2017 et le prix du gaz sera gelé pendant deux ans.

• Des travaux nécessaires pour passer aux énergies renouvelables

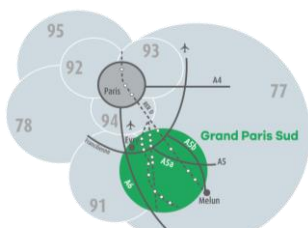
2017 marque le début du grand chantier de l'énergie renouvelable qui concerne les communes d'Évry, Courcouronnes, Lisses, Bondoufle et Ris-Orangis (Grigny et Ris-Orangis développent en outre des réseaux de géothermie).

- En mars 2017 : démantèlement des cuves de fioul, qui se poursuivra jusqu'en octobre 2017. Le fioul a été remplacé depuis plusieurs années par le gaz pour alimenter les chaudières, il restait à supprimer définitivement ces installations.
- De juin 2017 à août 2018, la société Dalkia, titulaire de la délégation de service public, réalisera le maillage entre la chaufferie centrale et les cinq chaufferies d'îlots.
- De juin 2017 à janvier 2019, l'entreprise transformera le réseau de canalisations, pour passer de haute en basse pression, afin de le rendre compatible avec l'énergie renouvelable provenant du Centre intégré de traitement des déchets de Vert-le-Grand.
- De juillet 2017 à janvier 2019, sera réalisé le réseau d'interconnexion avec le Centre de tri des déchets de Vert-le-Grand.

La nouvelle délégation de service public pour la gestion du réseau de chauffage urbain, votée par l'agglomération lors du conseil communautaire du 13 septembre dernier, répond à plusieurs objectifs.

Un + écologique : le raccordement au centre de tri de Vert-le-Grand, producteur de chaleur à partir des déchets, et éventuellement l'utilisation de la géothermie, permettra de passer de 0% en 2016 (100 % gaz actuellement) à 60% en 2019 et près de 80% à termes aux énergies renouvelables pour couvrir des besoins dépassant les 250 000 GWh. Ce dispositif vient s'ajouter aux dispositifs mis en place à Ris-Orangis (géothermie) ou en cours de déploiement (géothermie à Grigny et biomasse à Bondoufle).

Un + économique avec la maîtrise publique des prix (et la moindre répercussion du prix du gaz sur la facture de l'utilisateur) et une baisse des prix pour l'utilisateur dès 2017, et avec plus de 200 euros d'économie par foyer moyen en 2019.



CONTACTS PRESSE

Céline Hallier - 06 14 93 08 30

c.hallier@grandparissud.fr

Jeanne Rebuffat - 06 72 36 12 56

j.rebuffat@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



Grand Paris Sud.fr
Seine - Essonne - Sénart

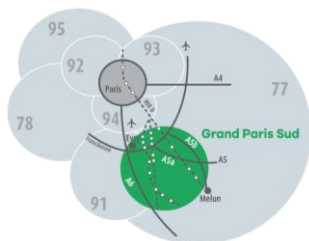
Un impact environnemental

- L'agglomération Grand Paris Sud est très impliquée dans l'amélioration de ce service de chauffage urbain qui représente un des gros réseaux de chaleur de la région parisienne.
- L'agglomération a délibéré pour classer le réseau de chaleur : dès le passage aux énergies renouvelables, les nouveaux bâtiments et les bâtiments faisant l'objet d'une lourde réhabilitation devront s'y raccorder.
- Le réseau actuel fonctionne avec de l'eau surchauffée, ce qui implique de fortes pertes thermiques et contraintes réglementaires. Le réseau va passer en basse température pour améliorer la performance énergétique des ouvrages, et permettre un meilleur rendement en production et en distribution, et donc un impact environnemental réduit.

Francis Chouat, Président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud :
« Grand Paris Sud peut et veut faire de l'excellence environnementale et énergétique un marqueur de notre territoire. A travers le vote du conseil communautaire, nous allons réduire la consommation de gaz à effet de serre avec près de 80% d'énergie utilisable sur les 250 000 GWh utilisés.

Ce sont ainsi, à terme, 90 000 usagers impactés sur le 2^e plus grand réseau de chaleur de l'Île-de-France. C'est un pari gagnant écologiquement mais aussi économiquement car en moyenne, les foyers verront leur facture diminuer de plus de 200 euros par an. Cette délégation de service public est le fruit de longues années de travail et de détermination. Indéniablement, nous avons tous à y gagner. Elle est une étape pour tendre vers le 0% d'énergie fossile. Grand Paris Sud a vocation ainsi à semer, innover, amplifier ce mouvement et être exemplaire. Nous prendrons toute notre responsabilité. »

Philippe Rio, vice-président au développement durable et à la transition énergétique : « L'ambition de notre agglomération est de devenir un territoire propre débarrassé des énergies carbonées. Grand Paris Sud promeut un modèle vertueux à partir des ressources renouvelables et récupérables du territoire. Cette délibération n'est qu'une étape, nous pouvons pousser sa logique plus loin. Ainsi, Grand Paris Sud ratifie à sa manière les accords de Paris liés à la COP 21, son développement passera par une écologie au service des habitants, avec, ici, un coût de chaleur maîtrisé. »



CONTACTS PRESSE

Céline Hallier - 06 14 93 08 30

c.hallier@grandparissud.fr

Jeanne Rebuffat - 06 72 36 12 56

j.rebuffat@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex

